



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 18 AU 24 JANVIER 2015

Les séances du conseil municipal de Sainte-Julie webdiffusées

D.L. Le projet pilote de webdiffusion des séances ordinaires du conseil municipal de Sainte-Julie a débuté la semaine dernière, alors que l'assemblée du 13 janvier a été filmée et diffusée dans les deux jours suivants sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie.

«Tel qu'annoncé l'automne dernier, il s'agit d'un projet pilote prévu de janvier à avril. Les citoyens ne sont pas tous en mesure de se déplacer à l'hôtel de ville pour assister aux séances. Nous leur offrons donc la possibilité de les visionner dans le confort de leur foyer, au moment qui leur convient, afin de connaître les décisions prises par le

conseil et les orientations mises de l'avant par les élus», explique la mairesse, Suzanne Roy.

Ce projet pilote s'inscrit en continuité avec la publication sur le site Internet de la Ville du résumé de chaque séance au lendemain de celle-ci, une initiative mise de l'avant en 2011. La mairesse transmet également ce résumé aux quelque 7800 abonnés de son courriel mensuel, un envoi effectué le matin suivant chacune des assemblées.

Les citoyens peuvent refuser

Cependant, toute personne présente à la séance et ne souhaitant pas que son intervention au micro soit diffusée sera invitée à le préciser dès le départ afin que son échange avec le conseil soit coupé au montage.



Les séances régulières du conseil municipal de Sainte-Julie seront webdiffusées pendant quatre mois.
PHOTO : TC MEDIA - ARCHIVES

«Il nous importe que les citoyens demeurent à l'aise d'assister aux assemblées et que personne ne soit brimé ou

intimidé par la présence des caméras. Nous prônons le respect et la disponibilité des élus municipaux avant tout», précise Mme Roy.

Accessibles en différé

Au terme des quatre prochains mois, le conseil municipal évaluera s'il y a lieu de poursuivre la webdiffusion sur une base permanente. Le projet pilote représente un investissement de 3700\$. Le contrat a été accordé à l'entreprise julievilleoise Iota Design.

La webdiffusion sera disponible exclusivement sur le site Internet de la Ville à compter du jeudi après-midi ou, au plus tard, en début de soirée. Il sera possible d'y accéder par ce lien : http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/fr/234/Seances_publicques_.

DES CITOYENS S'OPPOSENT ENCORE

Le parc Étienne vendu pour 195 000\$

Une pétition circule actuellement à Saint-Amable pour empêcher la vente du parc Étienne. Les opposants ont cependant peu de chances de gagner leur bataille, puisque la vente des terrains est déjà autorisée, mais pas encore notariée.

DIANE LAPOINTE
diane.lapointe@tc.tc

Philippe McLeod habite juste en face du petit parc de la rue Étienne. Durant toute son enfance, il a joué à cet endroit et aujourd'hui encore, le parc est toujours fréquenté par les bambins du secteur, dit-il.

«Je ne souhaite pas que la municipalité vende le parc. C'est pourquoi j'ai initié cette pétition. On nous dit que les jeunes pourront fréquenter le parc Bél-Air, mais les tout-petits ne pourront jamais s'y rendre seuls. Ici, ils n'ont que quelques pas à franchir pour aller au parc», dit-il. À ce jour, près de 40 personnes ont signé la pétition.

Vente autorisée

Le conseil municipal de Saint-Amable a adopté, le 2 décembre dernier, lors d'une séance publique, une résolution autorisant la vente de trois lots de terrains constituant le parc Étienne.

Chacun des terrains a été vendu pour la somme de 65 100\$ à la suite d'un appel d'offres lancé le mois précédent. Trois nouvelles résidences seront construites à cet endroit.

L'argent sera versé au fonds spécial destiné à améliorer les infrastructures dans les autres parcs municipaux.

«Nous allons expédier aux citoyens de la rue Étienne une lettre explicative, et je vous garantis qu'ils seront gagnants. Ils n'ont que cinq minutes de marche pour arriver aux parcs Bel-Air ou François-Williams», mentionne le maire François Gamache.

Il rappelle par ailleurs que la municipalité a un ratio supérieur aux normes recommandées au Québec et même en Amérique du Nord en termes d'offre de



Des citoyens s'opposent à la vente du parc Étienne, à Saint-Amable.
PHOTO : TC MEDIA - DIANE LAPOINTE

parcs et d'espaces verts.

Rappelons que Saint-Amable prévoit investir quelque 817 000\$ pour réaliser une cure de jeunesse des différentes installations de parcs.

M. McLeod, qui a été informé par le journal de la vente du terrain, compte accélérer sa démarche et remettre bientôt la pétition à l'administration municipale.

AVEZ-VOUS **INSCRIT** OU **RÉINSCRIT**
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2015-2016?



Commission scolaire
des Patriotes

Période officielle d'admission et d'inscription
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou
communiquiez avec votre école de secteur

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca

Peu de risques de fuite de carburant à Carignan

L'usine de traitement des eaux usées de Carignan est moins susceptible de subir un déversement de carburant qu'à l'usine de traitement des eaux usées de Longueuil, comme il s'est produit la semaine dernière, car la génératrice et le réservoir sont situés à l'extérieur de l'établissement.

ALEX BERNARD
alex.bernard@tc.tc

L'eau potable de la Ville de Longueuil a été contaminée par une fuite de diesel, même si le déversement s'est produit dans le réseau d'égouts. On peut s'imaginer que la situation pourrait être bien plus dramatique si elle survenait à l'usine de filtration d'eau potable, mais la Ville de Carignan nous assure que les risques de fuite sont très minimes. «Autour du réservoir de notre génératrice, il y a un mur d'endiguement pour qu'il n'y ait pas d'écoulement si jamais une fuite de diesel ou d'essence se produisait. Nous faisons une à deux inspections obligatoires par année pour nous assurer que tout fonctionne bien», explique Alain Cousson, directeur général de Carignan.

Réagir rapidement

MM. Cousson et René Fournier, maire



L'usine de filtration d'eau de Carignan. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

de Carignan, n'ont pas voulu commenter précisément la situation longueuiloise quant à la vitesse de réaction. Ils ont cependant affirmé qu'à Carignan, on ne prenait pas de chance.

«Des citoyens m'ont déjà dit qu'on avait souvent des avis d'ébullition à Carignan. C'est que nous n'attendons pas. Dès qu'on pense qu'il y a peut-être quelque chose, nous émettons un avis d'ébullition», mentionne M. Fournier.

Par exemple, lors de l'incendie du marché aux puces, les pompiers ont utilisé une quantité importante d'eau pour venir à bout du feu, ce qui a vidé les réservoirs.

On a immédiatement lancé un avis d'ébullition de manière préventive parce que la baisse de pression dans le réseau aurait pu compromettre la qualité de l'eau.

«Nous suivons à la lettre les règles établies par le gouvernement. Le ministère de l'Environnement est très sévère depuis les événements de Walkerton en Ontario où des gens sont décédés parce qu'on n'a pas averti rapidement la population que leur eau était contaminée», mentionne M. Cousson.

Les citoyens sont informés par le biais du site internet de la municipalité et depuis maintenant deux ans avec l'aide

d'un système automatique qui permet de rejoindre l'ensemble des citoyens en quelques minutes.

La Ville de Carignan est desservie par trois sources d'eau potable. Les résidents du secteur Sainte-Thérèse reçoivent leur eau de la SECTEAU qui dessert également Chambly, Richelieu et Marieville. Le quartier Carignan sur le Golf est branché au réseau de l'agglomération de Longueuil, raison pour laquelle les résidents ont reçu un avis de non-consommation de l'eau la semaine dernière. Le reste de la municipalité est desservie par l'usine de traitement des eaux située sur l'île Goyer.

DIESEL DÉVERSÉ DANS LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Le ministère de l'Environnement intentera des recours judiciaires

Longueuil devra s'expliquer auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), à la suite du déversement de près de 30 000 litres de diesel dans le réseau d'égout, qui se sont rendus jusqu'au fleuve Saint-Laurent, pour ensuite contaminer un puit d'eau brut.

ANNICK OLIGNY
annick.oligny@tc.tc

La Ville de Longueuil a failli à sa tâche en n'avisant pas immédiatement le MDDELCC de la présence d'hydrocarbure dans son système d'épuration d'eau, selon le coordonnateur d'Urgence Environnement pour l'Estrie et la Montérégie, Christian Blanchette.

«À 9h24, un représentant du système de traitement des eaux de la Ville nous a avisé qu'il y avait eu un déversement de 28 000 litres de diesel qui provenait d'un réservoir et de génératrices, situés au 850 rue Saint-Charles Ouest,

une station de pompage d'eau brute pour l'eau potable de la ville», explique M. Blanchette.

Aucune mesure de confinement, ni de récupération n'a été entreprise par la Ville, comme l'exige le ministère. La loi 21 stipule que quiconque est responsable d'un déversement doit aviser le ministre sans délai. «Urgence Environnement est un service 24h. On aurait dû nous aviser dès le début», soutient le coordonnateur.

Les articles 8 et 9 du règlement sur les matières dangereuses vont plus loin en

exigant de faire cesser le déversement et de récupérer les matières.

Selon M. Blanchette, le Service incendie de Longueuil comprend l'opérationnalité d'un déversement du genre et aurait dû être avisé. Le coordonnateur d'Urgence Environnement affirme que des processus pénaux pour le non-respect des lois et règlements seront entrepris par le ministère contre la Ville de Longueuil. Urgence Environnement, un département d'intervention du MDDELCC, n'a été avisé que quatre heures après le début du déversement.

AVEZ-VOUS **INSCRIT** OU **RÉINSCRIT**
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2015-2016?



Commission scolaire
des Patriotes

Période officielle d'admission et d'inscription
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou
communiquiez avec votre école de secteur

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca

Le guichet unique en fonction

Dans le cadre du déploiement du guichet unique d'accès aux places en services de garde subventionnés du Québec, la Coopérative Enfance Famille annonce que son service, La Place 0-5, est offert aux parents de la Montérégie.

La liste des parents ayant consenti au transfert de leurs données du guichet régional à La Place 0-5 en fin d'année 2014 a été intégrée avec succès et les dates d'inscription ont été conservées. Ils recevront dans les prochains jours un courriel leur permettant d'activer leur compte. Les nouveaux parents peuvent dès aujourd'hui s'inscrire au service via le site Internet au www.laplace0-5.com.

Comme stipulé dans la directive du ministère de la Famille publiée le 7 novembre 2014, tous les services de garde subventionnés (CPE et garderies privées subventionnées) de la province rejoindront La Place 0-5 d'ici la fin 2015.

Les services de garde qui participaient aux guichets régionaux du Québec entameront leur collaboration avec le Guichet unique d'ici le 30 janvier 2015. Par la suite, les 1000 services de garde restants feront leur entrée à La Place 0-5, un à un.

Pour la Montérégie, les 73 services de garde qui participaient au guichet BILA peuvent dès maintenant être sélectionnés par les parents lors de leur choix de services de garde. Les 198 autres services de garde de la Montérégie feront partie d'une deuxième vague d'intégration qui se terminera d'ici la fin septembre 2015. À cette date, tous les services de garde de la Montérégie seront disponibles à partir de La Place 0-5. Les parents de la région pourront alors dire: finies les multiples inscriptions, une seule place suffit!

Source: Coopérative Enfance Famille



PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

GRAND PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dernière chance pour soumettre sa candidature

La CSST rappelle que la date limite pour soumettre une candidature au concours des Grands Prix santé et sécurité du travail, dans les catégories Leader en santé et sécurité du travail et Éducation à la prévention est le 23 janvier. Les inscriptions se font en ligne, sur le site Web du concours, au www.grandprixsst.com.

La catégorie Leader en santé et sécurité du travail honore un travailleur et un représentant d'employeur qui se sont particulièrement distingués dans leur milieu de travail pour avoir transmis à leurs collègues la valeur de la santé et la sécurité du travail. La candidature peut être présentée par un collègue, un membre du personnel ou un gestionnaire de l'entreprise, et doit mettre en valeur les talents et les qualités du candidat. Elle doit démontrer comment, par ses réalisations et ses actions concrètes, il est un agent de mobilisation et de changement, et contribue à l'implantation d'une culture de santé et de sécurité dans son milieu de travail.

Quant à la catégorie Éducation à la prévention, elle récompense les efforts conjoints des enseignants, des gestionnaires ainsi que des élèves et étudiants qui se démarquent par leur engagement dans la transmission et l'acquisition des savoirs de prévention liés à la santé et à la sécurité du travail. Les établissements d'enseignement publics ou privés des niveaux primaire et secondaire, de formation professionnelle et collégiale (préuniversitaire et technique), et universitaire, les commissions scolaires et les regroupements du milieu de l'éducation tels que des communautés de praticiens, des comités de



Les efforts des enseignants pour la transmission de leur savoir concernant la santé et sécurité au travail peuvent être récompensés. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

travail et des regroupements d'enseignants peuvent participer.

Les Grands Prix santé et sécurité du travail visent à mettre en lumière les visages de la prévention au Québec. Orchestré par la CSST, le concours, qui se déroule dans toutes les régions du Québec, fait l'éloge des gens qui ont à cœur la santé et la sécurité. C'est lors du Gala natio-

nal des Grands Prix santé et sécurité du travail, qui se tiendra le 5 mai au Centre des congrès de Québec, que les finalistes et les lauréats seront dévoilés.

Pour connaître tous les détails sur le concours, visitez le www.grandprixsst.com.

Source: CSST - Direction régionale de Saint-Jean-sur-Richelieu

Période d'inscription pour la nouvelle année scolaire

La période officielle pour inscrire un enfant à la maternelle, inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tiendra du 2 au 13 février.

Il est important de procéder à l'inscription ou la réinscription de son enfant pendant la période officielle d'admission et d'inscription. En effet, les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une école.

Pour tous les élèves qui fréquentent déjà une école de la CSP, la réinscription se fera à l'aide d'un formulaire que l'enfant apportera à la maison au début du mois de février et qui devra être retourné à l'école au plus tard le 13 février.

Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire de la CSP dès septembre 2015 sont invités à visiter le www.csp.qc.ca/inscription pour connaître tous les détails entourant l'inscription scolaire, notamment l'horaire et le lieu spécifique à chaque école.

Tous les événements de la région, tous les jours
journaldechambly.com

La popote roulante du CAB La Seigneurie de Monnoir

Une quarantaine de personnes profitent présentement du service de la popote roulante du CAB La Seigneurie de Monnoir. Ces repas, confectionnés entièrement au Centre, sont composés d'une soupe, d'un plat principal avec deux choix de menu et

d'un dessert. Ils sont livrés trois fois par semaine, lundi, mercredi, vendredi, par des bénévoles attentionnés. Des repas congelés sont aussi disponibles sur demande. Le coût est de 6\$ pour un repas complet ou de 4\$ pour le plat principal seulement. Inscriptions ou renseignements: Maryse au 450 460-2825. Des chèques-cadeaux de la popote roulante sont également offerts, c'est un cadeau qui sera fort apprécié.



Vous recherchez un emploi stable et vous voulez faire la différence dans votre communauté? MOBIL'AIDE cherche une personne avec auto pour faire le ménage chez les personnes âgées ou en perte d'autonomie.

12,50\$/heure pour les 420 premières heures travaillées **0,54¢** du kilomètre. Horaire flexible de jour du lundi au vendredi.

Secteurs: Carignan, Chambly, Richelieu, St-Mathias, Marieville, Ste-Angèle, Rougemont et St-Césaire
450.346.1011
coopmobilaide@qc.aira.com

Déjeuner-causerie à Richelieu

Le prochain déjeuner-causerie du CAB la Seigneurie de Monnoir, se tiendra le jeudi 22 janvier, de 9h à 11h, au Centre communautaire Amédée-Ostiguy, 110, 7^e avenue, à Richelieu. Le sujet de la rencontre est « Entendez-vous bien? », par Michel Nadeau. Cette activité s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Les participants échangeront sur le thème de la journée, tout en prenant un léger déjeuner. Le coût est de 3\$. Confirmer sa présence d'ici le 20 janvier, au 450 460-2825. Pour toute information supplémentaire concernant les déjeuners-causeries, demander Maryse. Il

reste encore quelques pâtés à la dinde au CAB la Seigneurie de Monnoir, à Marieville. Ils sont offerts à 7\$ chacun. Pour s'en procurer: 450 460-2825.

Entraide pour hommes

L'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil offre des services d'intervention pour les hommes en difficulté ou ayant des comportements violents. Les intervenants qualifiés peuvent aider dans des situations telles que rupture amoureuse difficile, perte d'emploi, deuil, violence conjugale ou autres difficultés passagères. Renseignements: 450.446.6225 ou www.ehvr.org.

OFFRES D'EMPLOI

Jean Coutu
SAINT-BRUNO RECHERCHE :
COSMÉTICIENNE

Temps partiel
Disponible de jour, soir et un week-end sur deux.

C.V. à l'attention de
Nathalie Lefebvre

Envoyer C.V. au 12, Clairevue O.
Saint-Bruno, J3V 1P8
ou par téléc. au 450 653-1312

Sans emploi depuis plus d'un an ?

Le **CFARE** est là pour vous aider à retourner sur le marché du travail.

MARIEVILLE
1450, rue DU PONT
450 460-5225

ST-CÉSAIRE
1100, rue LECLAIRE
450 469-3279 # 227

www.cfare.net
Centre de formation et d'aide à la recherche d'emploi

>TCS70028

Techo-Bloc
Pierres Précieuses™

JOIGNEZ-VOUS À UNE ÉQUIPE GAGNANTE!

NOUS RECHERCHONS DES :

- JOURNALIERS
- OPÉRATEURS DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS
- MÉCANICIENS ÉQUIPEMENTS MOBILES

Salaires compétitifs • Permanence • Assurances collectives • Différents quarts de travail offerts

Faites nous parvenir votre CV à
ressourceshumaines@techo-bloc.com
ou via notre site internet au
www.techo-bloc.com/carrieres

TECHNICIEN et APPRENTI TECHNICIEN

- Temps plein
- Bonnes conditions de travail
- Salaire et avantages intéressants

Joignez-vous à une équipe dynamique !

CK CHAMBLY KIA

Envoyez votre curriculum vitae à :
scouture@chamblykia.com
ou contactez Simon Couture
au : 450 447-6699

À LA RECHERCHE D'ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

CFPP
Centre de formation professionnelle des Patriotes

2121, rue Darwin
Sainte-Julie (Québec)
J3E 0C9

TÉLÉPHONE: 450.645.2370
LIEN INTERNET: cfp.ca
COURRIEL: recrutement.cfp@csp.qc.ca

access.
Initiatrice comme vous l'êtes
TÉLÉPHONE: 450.676.1843

pour combler des postes dans le programme **MÉCANIQUE DE MACHINES FIXES** en anglais ou en français à compter de septembre 2015

Fonctions : Préparer et donner des cours selon les programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Profil recherché : Diplôme d'études professionnelles ou équivalent - Minimum de trois années d'expérience récente en industrie et/ou en établissement d'enseignement

Disponibilité : de jour et/ou de soir

Traitement : Selon la convention collective en vigueur

pour combler des postes dans le programme **SOUDAGE-MONTAGE** à compter de septembre 2015 au Centre de formation professionnelle des Patriotes

Fonctions : Préparer et donner des cours selon les programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Profil recherché : Diplôme d'études professionnelles ou équivalent - Minimum de trois années d'expérience récente en industrie et/ou en établissement d'enseignement

Disponibilité : de jour et/ou de soir

Traitement : Selon la convention collective en vigueur

Vous possédez les compétences et le défi vous intéresse, joignez-vous à une équipe dynamique et veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

recrutement.cfp@csp.qc.ca

LES FRIMOUSES DU FORT

Venez vous joindre à une équipe très dynamique.

Nous sommes à la recherche d'une

ÉDUCATRICE

Type d'emploi : temps plein.
DEC, AEC + 3 ans d'expérience ou l'équivalent.

Début de l'emploi : janvier 2015.

Durée de l'emploi : 1 an et plus.

Les candidats(es) intéressés(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae par télécopieur au **450 658-6744** ou par courriel à **cpefrimousses@videotron.ca**

Saint-Césaire
Ville en mouvement

La direction générale de la Ville de Saint-Césaire est à la recherche de candidats pour le poste suivant:

ADJOINT ADMINISTRATIF / GREFFE ET TAXATION

Sous l'autorité du directeur de son service, le titulaire du poste accomplira diverses tâches de nature administrative et cléricale afin d'assurer au personnel du service le soutien nécessaire.

Il s'agit d'un poste permanent sur un horaire de 35 heures/semaine.

Date d'entrée en fonction : février 2015

Date limite de réception des candidatures : 30 janvier 2015 à 12 h

Nous vous invitons à consulter le site web de la ville au www.ville.saint-cesaire.qc.ca sous la rubrique **offres d'emploi** afin de visualiser la description de tâches et les exigences requises pour ce poste.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature (c.v.) à Bertrand Déry, directeur général : Par courriel : bertrand.dery@ville.saint-cesaire.qc.ca
Par la poste : 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire (Qc), J0L 1T0
Par télécopieur : 450-469-5275

Pompiers poursuivis pour «négligence»

Une commission scolaire réclame 1 M\$ à McMasterville dont les sapeurs auraient mal fait leur travail



BAPTISTE ZAPIRAIN

Mardi, 20 janvier 2015 22:17

MISE à JOUR Mardi, 20 janvier 2015 22:21

Une commission scolaire poursuit la municipalité de McMasterville pour 1 M\$ en accusant ses pompiers de «négligence» lors d'un incendie qui a rasé une école.

«On a des doutes sur le délai d'intervention des pompiers. Et une fois arrivés sur place, on pense que s'ils avaient été plus proactifs, les dommages auraient été moindres», a lancé Me Éric Cantin, l'avocat du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire des Patriotes, en Montérégie.

Il a déposé en leur nom une requête introductive d'instance, le 9 janvier dernier, contre la municipalité de McMasterville, à qui il reproche le mauvais travail de ses pompiers.

Délai

Le 11 juillet dernier, un incendie majeur a complètement ravagé un pavillon de l'école primaire La Farandole. Le bâtiment construit en 1955, d'une valeur de 5 M\$, a été anéanti, obligeant les 167 jeunes élèves à faire leur rentrée ailleurs.

L'incendie d'origine criminelle aurait débuté sur une table de pique-nique adossé à un mur de l'école avant de s'y répandre.

Cette nuit-là, le feu a été signalé aux policiers à 0 h 22. Les forces de l'ordre sont arrivées sur les lieux du drame avant les soldats du feu.

Il a fallu plusieurs heures aux pompiers pour venir à bout des flammes.

La commission scolaire et le ministère ne peuvent pas encore prouver l'heure exacte de la venue des pompiers, car les expertises ne sont pas terminées. Ils considèrent néanmoins que leur délai d'intervention est inacceptable. Ils rappellent qu'un poste de pompiers volontaires trône à 200 mètres de l'école, et qu'une caserne est située à moins d'un kilomètre.

Aggravé

Ils reprochent aussi aux pompiers de ne pas avoir agi «avec toute la célérité requise» une fois sur les lieux.

«Une méthode d'intervention plus appropriée aurait permis de sauver en partie l'immeuble», affirme la requête.

En conséquence, la commission scolaire et le ministère réclament 1 M\$ à McMasterville. C'est ce que leur a coûté l'incompétence des pompiers, selon leurs estimations.

«La négligence du service de sécurité incendie [...] a aggravé les dommages subis», est-il écrit dans le document.

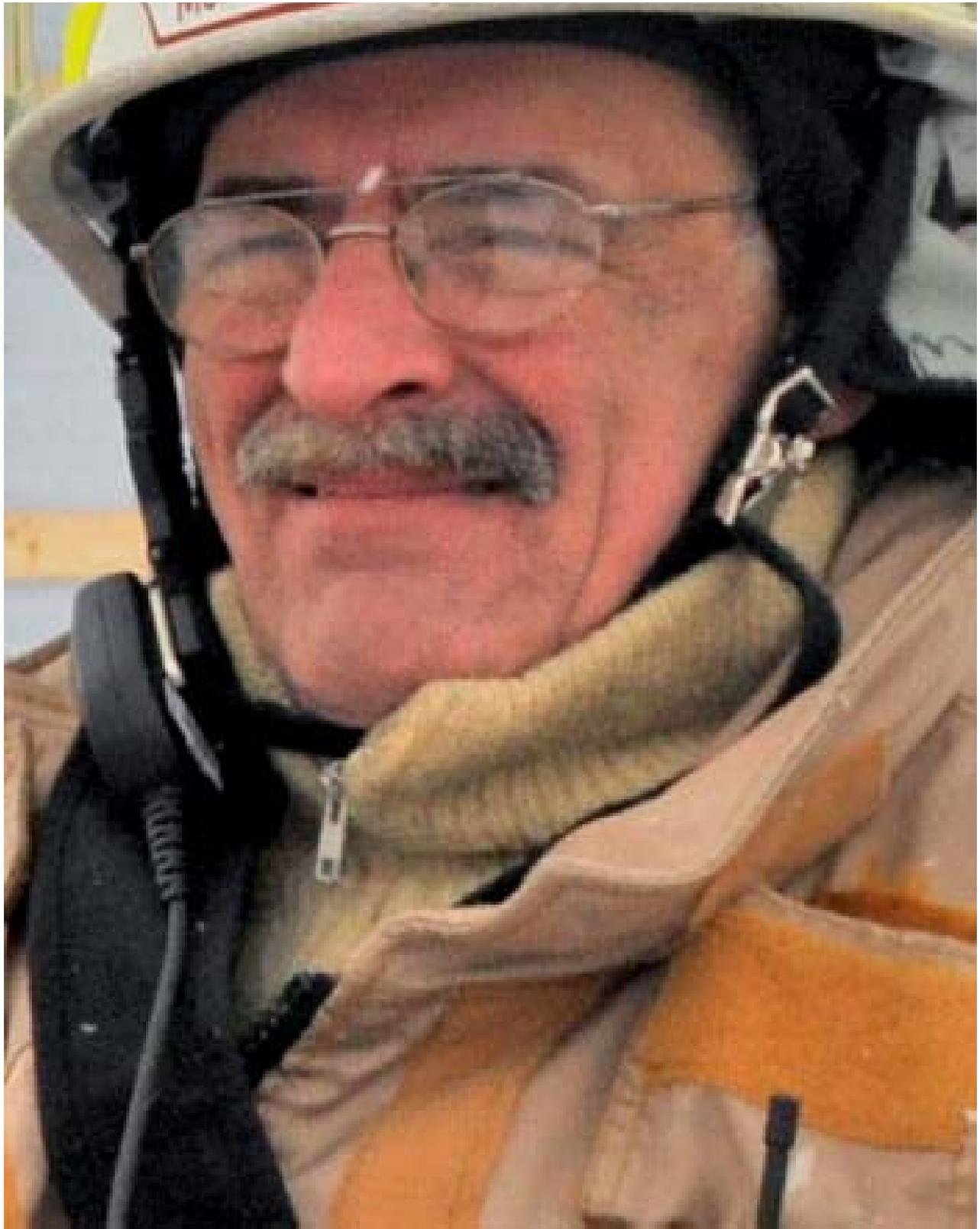
N'empêche que «ces chiffres vont évoluer, les expertises sont toujours en cours», rappelle Me Cantin.

L'avocat devait déposer la requête au plus tard six mois après les faits. Il a donc agi à quelques jours de l'échéance, sans avoir en main les résultats finaux des expertises.

Contactée par Le Journal, l'avocate, Me Lyne Savaria, qui représente la municipalité de McMasterville et ses pompiers, n'a pas souhaité commenter la requête déposée.

Il en va de même pour l'ex-directeur du service incendie de la municipalité, Alain Lacas, qui était le chef des pompiers à l'époque de l'incendie.





Alain Lacas, ex-directeur

PHOTO D'ARCHIVES

Poursuite de 1M\$ contre McMasterville



AGENCE QMI

Mercredi, 21 janvier 2015 19:49

MISE à JOUR Mercredi, 21 janvier 2015 19:53

MCMASTERVILLE | La Commission scolaire des Patriotes intente une poursuite de 1 million \$ contre la municipalité de McMasterville en Montérégie, à la suite de l'incendie qui a ravagé l'école La Farandole en juillet dernier.

La Commission scolaire soutient que le délai d'intervention a été trop long et que les pompiers ont été négligents dans leur travail.

Il faut préciser que les pompiers travaillent à temps partiel dans cette municipalité, conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie en place dans cette région.

L'analyse du dossier se fera notamment sur les délais d'intervention dans ce cas précis.

Le maire de McMasterville préfère ne pas commenter le dossier pour le moment.

Les deux parties doivent par ailleurs se rencontrer prochainement pour discuter de la reconstruction de l'école.



COUP
D'ŒILMODE
D'EMPLOIQUOI DE
NEUFON PARLE DE
NOUS

INSTALLER L'APPLICA



CET ÉCRAN A ÉTÉ
PARTAGÉ À PARTIR
DE LA PRESSE+

Édition du 19 janvier 2015,
section PAUSE FAMILLE,
écran 2

f ÉDUCATION

🐦 **JOURNÉES PÉDAGOGIQUES
À DEUX VITESSES**

g+

**HUIT ÉCOLES PUBLIQUES OÙ LES
SORTIES SONT CHÈRES**

MARIE ALLARD
LA PRESSE

ÉCOLE SAINT-LÉON-DE-WESTMOUNT à
Westmount, Commission scolaire de Montréal

14 activités payantes lors de journées pédagogiques, dont
13 à 32,30 \$ par enfant.

ÉCOLE DU BOIS-JOLI à Sainte-Anne-des-Plaines,
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

12 activités payantes lors de journées pédagogiques, toutes à 30 \$ et plus par enfant.

ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-DE-LAVAL à Montréal
(Ahuntsic), Commission scolaire de Montréal

11 activités payantes lors de journées pédagogiques, dont 10 à plus de 25 \$ par enfant.

ÉCOLE ARC-EN-CIEL à Montréal (Plateau-Mont-Royal), Commission scolaire de Montréal

14 activités payantes lors de journées pédagogiques, dont 10 à plus de 25 \$ par enfant.

ÉCOLE SAINT-JUDE à La Prairie, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

10 activités payantes lors de journées pédagogiques, dont 5 à plus de 25 \$ par enfant.

ÉCOLE CLAIR MATIN à Saint-Eustache, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

11 activités payantes lors de journées pédagogiques, dont 9 à plus de 22 \$ par enfant.

ÉCOLE DE LA CHANTERELLE à Saint-Romuald,
Commission scolaire des Navigateurs

9 activités payantes lors de journées pédagogiques, toutes à plus de 20 \$ par enfant.

ÉCOLE ALBERT-SCHWEITZER à Saint-Bruno-de-Montarville, Commission scolaire des Patriotes

12 activités payantes lors de journées pédagogiques, dont 8 à plus de 20 \$ par enfant.

Note : les tarifs incluent les frais de garde de 7,30 \$ par jour.

TÉLÉCHARGEZ
VOTRE GUIDE
D'UTILISATION



TABLETTE IPAD

TABLETTE ANDROID



Le second règlement d'emprunt de 27 M\$ pour le complexe aquatique est adopté à l'unanimité

Daniel Hart

Comme prévu, le conseil municipal de Boucherville a adopté un nouveau règlement d'emprunt de 27 M\$ en vue de la construction du complexe aquatique au centre sportif Pierre-Laporte mardi dernier. Ce règlement remplace celui qui avait été entériné l'automne dernier à la hauteur de 34 M\$. L'administration municipale a choisi de le retirer au mois de décembre devant le mouvement d'opposition embryonnaire qui se dessinait à l'endroit de cette infrastructure sportive. Plutôt que d'aller en référendum, la Ville a revu certains aspects de son projet et en a réduit le coût de deux millions de dollars.

Rappelons qu'à la suite de l'adoption de ce nouveau règlement, la Ville entend payer les travaux de réfection du centre sportif en complexe aquatique en acquittant 5 M\$ comptant et en finançant 27 M\$ à l'aide d'un emprunt



échelonné sur 25 ans. Des subventions gouvernementales de 10 M\$ s'appliqueront au projet, réduisant d'autant la facture pour les contribuables.

L'aréna sera transformé pour inclure deux bassins de natation de 25 mètres et l'espace occupé par la piscine intérieure actuelle sera converti en salle de judo et salle d'entraînement. D'autres lieux comme les bureaux administratifs, les vestiaires et espaces communs seront entièrement revus. Le coût de construction atteint 28,2 M\$ auxquels s'ajoute 1,7 M\$ en frais divers reliés au projet. Une somme est d'ailleurs réservée pour l'installation d'une œuvre d'art comme le veut la politique de l'intégration des arts à l'architecture.

« C'est l'aboutissement d'un long processus de discussions, notamment avec les organismes sportifs de la Ville », a commenté le conseiller municipal Raouf Absi, responsable du dossier des infrastructures sportives, à l'issue de l'adoption du règlement d'emprunt.

Les citoyens qui s'opposent à ce règlement pourront signer un registre à cet effet le lundi 26 janvier à l'hôtel de ville.

Appel de dossiers

À la suite de l'adoption de sa politique culturelle en 2009, la Ville de Boucherville a mis en place diverses initiatives afin de valoriser les artistes de son territoire et de les faire connaître de leur milieu. Depuis, plusieurs activités ont vu le jour, telles que la réalisation de créations collectives venant se greffer aux événements municipaux ainsi que des jumelages spécifiques avec des institutions du territoire bouchervillois. Ces activités sont regroupées sous l'appellation médiation culturelle.

En 2015, deux programmes de médiation culturelle sont offerts :

- Artiste en résidence;
- Un artiste, une école.

Artiste en résidence est un projet né en 2013 qui consiste en une rencontre entre un artiste et les aînés d'une résidence de Boucherville autour d'un projet ou d'une activité artistique adapté à leurs besoins, leurs intérêts et les capacités de chacun dans le but de favoriser la valorisation de soi.

Un artiste, une école est une initiative inspirée du mouvement des Journées de la culture. Actif depuis 2011, ce programme consiste en une rencontre participative entre l'élève et l'artiste afin de favoriser son épanouissement personnel et identitaire tout en lui permettant de s'ouvrir à l'art.

Le Service de la culture de la Ville de Boucherville invite les artistes qui souhaitent participer à présenter leur candidature pour la programmation 2015.

Composition du dossier

Le formulaire de proposition : disponible au boucherville.ca/appeldossier Ou en composant le 450 449-8651.

Le dossier présenté doit inclure :

- Formulaire de proposition;
- Cinq (5) photos représentatives du travail de l'artiste
- Curriculum vitae;
- Visuel de la proposition.

Veillez noter que les dossiers ne seront pas retournés aux artistes.

Mise en candidature

Les artistes doivent faire parvenir un dossier complet à l'adresse suivante : Comité de sélection • Médiation culturelle 566, boulevard Marie-Victorin Boucherville, Québec J4B 1X1

Il peut également être transmis par courriel à culture-patrimoine@boucherville.ca

Il est possible pour chaque artiste de soumettre un maximum de deux (2) projets par programme.

Afin de permettre à un plus grand nombre

d'artistes de participer à ces programmes, il est à noter qu'un artiste pourra être retenu que pour un seul programme pour l'année en cours.

Sélection

Suivant la tenue du comité de sélection, la participation des artistes sera accordée selon la demande du milieu. Seuls les artistes sélectionnés seront contactés.

tionnés seront contactés.

Date limite de réception des dossiers : 15 février 2015.

Renseignements

Service de la culture
Ville de Boucherville
450 449-8651
culture-patrimoine@boucherville.ca



AVEZ-VOUS **INSCRIT** OU **RÉINSCRIT**
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2015-2016?



Commission scolaire
des Patriotes

Période officielle d'admission et d'inscription :
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou
communiquiez avec votre école de secteur

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca

Deux nouvelles expositions s'installent!

galerie lez'arts



En ce début d'année, la galerie lez'arts accueille l'exposition « Plaisir d'enfance » des élèves de 2^e année de l'école Pierre-Boucher ainsi que l'exposition « Le partage scintillant » des élèves de 1^{re} année de l'école Trois Saisons. Les expositions se poursuivent jusqu'au 22 février.

Plaisir d'enfance

Qui dans sa vie, lors de la première neige, n'a pas essayé d'attraper quelques flocons sur le bout de sa langue? Les élèves de 2^e année de l'école Pierre-Boucher se sont inspirés de ce moment pour créer leurs œuvres. Ils ont superposé des pièces de carton afin de remplir l'espace, ont collé le tout et utilisé de la gouache liquide pour représenter de gros flocons blancs qui tombent du ciel.

Le partage scintillant

Les élèves de 1^{re} année

de l'école Les Trois Saisons ont voulu représenter le partage et l'amour! Une classe a confectionné de petits gâteaux à partager en utilisant une boule de styromousse sur laquelle les élèves ont collé en superposition de la neige artificielle et des brillants. Puis, pour accompagner ces petits gâteaux, l'autre classe a recouvert des cœurs de styromousse en utilisant des morceaux de papier de soie colorés, de la colle et des brillants.

Un aperçu de la galerie lez'arts

Inaugurée en novembre 2012, cette galerie a pour mission de faire vivre une expérience d'exposition professionnelle aux enfants de 5 à 12 ans. Ce projet est rendu possible grâce à une subvention octroyée par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'entente de développement culturel.

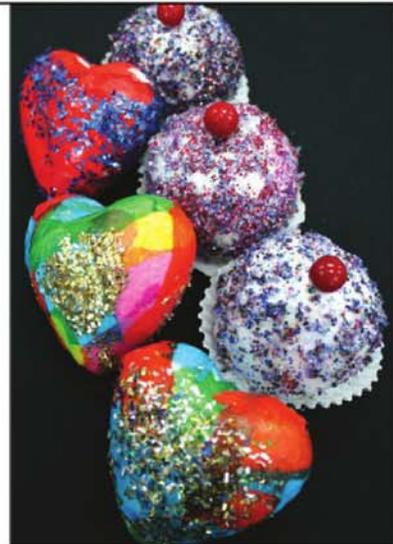
Bienvenue à tous!

Galerie lez'arts

Bibliothèque Montarville-Boucher

De La Bruère - section jeunesse

501, chemin du Lac



Renseignements

Service de la culture

Ville de Boucherville

450 449-8651

culture-patrimoine@boucherville.ca



PARC NATIONAL
DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Soirée aux flambeaux

Une randonnée aux flambeaux, sur un circuit balisé de 4 kilomètres, d'une durée approximative de 1 h 15.

Date: **24, 31 janvier, 14 et 28 février et 6 mars**

Les randonnées pourront s'effectuer entre **16h00 et 20h30**.



Venez pratiquer, à moins de 10 minutes de Montréal, dans un décor surprenant, la randonnée pédestre sur neige ou la raquette, en soirée. Partez en expédition libre ou guidée et découvrez le parc à la belle étoile.

3 forfaits disponibles :

11 \$ - guimauves, café, pizza chocolatée et chocolat chaud - inclus

16 \$ - raquettes, guimauves, café, pizza chocolatée et chocolat chaud - inclus

21 \$ - raquettes, activité de découverte animée, guimauves, café, pizza chocolatée et chocolat chaud - inclus

Réservation obligatoire-places limitées

Sépaq

450 928 5088 • Parcs Québec.com

Parcs
Québec
Gouvernement du Québec

Période d'inscription à la Commission scolaire des patriotes

La période officielle pour inscrire un enfant à la maternelle, inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tiendra du 2 au 13 février 2015.

Il est important de procéder à l'inscription ou la réinscription de son enfant pendant la période officielle d'admission et d'inscription. En effet, les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une école.

Pour tous les élèves qui fréquentent déjà une école de la CSP, la réinscription se fera à l'aide d'un formulaire que l'enfant apportera à la maison au début du mois de février et qui devra être retourné à l'école au plus tard le 13 février.

Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire, ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire de la CSP dès septembre 2015 sont invités à visiter le www.csp.qc.ca/inscription pour connaître tous les détails entourant l'inscription scolaire, notamment l'horaire et le lieu spécifique à chaque école.

Il est à noter que les parents qui prévoient être absents durant la période officielle d'inscription doivent communiquer avec leur école de secteur avant le 30 janvier 2015.



LE GROUPE
DUVALAUTO.COM

est à la recherche
D'UN(E) PRÉPOSÉ(E)
AU SERVICE À LA CLIENTÈLE
pour son centre d'appels
desservant ses 4 concessions.

- Prise et confirmation de rendez-vous au service
- Suivi téléphonique suite aux visites au service après-vente
- Relance téléphonique
- Diverses communications écrites
- Connaissance : Reynolds, Serti, ADP et X-Time, un atout

Professionnel, ponctuel et assidu, entreprenant, sens développé du service à la clientèle, bon communicateur, aime travailler en équipe.

Envoyez votre C.V. par courriel à dtrudeau@duvalauto.com ou par télécopieur au 450 449-4969

BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES
CABINET DE COURTAGE EN ASSURANCE DE DOMMAGES SITUÉ À BOUCHERVILLE EST À LA RECHERCHE :

Chargé(e) de compte sénior en assurance des entreprises

DESCRIPTION :

- Service à la clientèle d'un module « entreprises » pour clientèle diverse

PRÉ-REQUIS :

- Permis de l'Autorité des marchés financiers en assurance de dommages des entreprises
- 10 ans d'expérience en assurance des entreprises
- Esprit d'équipe
- Motivé(e) et motivant(e)

Salaire selon expérience
Avantages sociaux

Veillez acheminer votre CV par courriel à burnet.allan@burrowes.ca ou par télécopieur au 450-641-3860

Buffet MICHEL à Contrecoeur
est à la recherche d'un
Chef Cuisinier
Poste à temps plein
Pré-requis :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en cuisine
- Posséder plus de 5 ans d'expérience en tant que chef cuisinier
- Être autonome, disponible, fiable et créatif
- Aimer le travail d'équipe et être à l'aise pour gérer une équipe.

Faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à buffetmichel@videotron.ca ou nous contacter de jour pour prendre rendez-vous 450-587-2465

Conférence à la Société d'histoire des Îles-Percées



La lutte contre la consommation d'alcool. C'est dans ce contexte que se situe l'intervention de l'Église pour la tempérance. L'abbé Charles Chiniquy en deviendra le plus grand porte-parole. Le pape Pie IX lui donne le titre d'apôtre de la tempérance. La conférence portera sur la lutte qu'il va mener contre l'alcoolisme jusqu'à son excommunication par l'évêque de Chicago. Par la suite, Chiniquy adopte la religion protestante et se retourne contre l'Église catholique. Il formule à son endroit des critiques contre ses dogmes et ses exigences en regard de la pratique religieuse. Son influence va s'étendre bien au-delà du Québec et du Canada. La conférence se donnera le mercredi 28 janvier 2015, à 19 h 30, à la salle Robert-Lionel-Séguin de la bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, située au 501, chemin du Lac, à Boucherville. Coût : entrée gratuite pour les membres et 4 \$ pour les auditeurs libres. Aucune réservation requise. Information : Michel Gagné, 450 - 655-3683 ou gacau@videotron.ca.

Aide pour les hommes

Le Groupe de partage pour hommes de la Montérégie a pour but de venir en aide aux hommes qui vivent des difficultés telles ruptures, séparation, perte d'emploi, divorce, isolement, deuil, situation éprouvante. L'aide et le soutien sont apportés à même des groupes d'échanges qui sont animés par des intervenants qualifiés.

Les rencontres ont lieu à Boucherville, Varennes, Longueuil. Les hommes se rencontrent un soir de semaine de 19 à 22h.

Pour information, veuillez composer le 514 299-3210 ou visiter le www.gphm.ca

Faites carrière en immobilier en 2015



Faites partie d'une équipe gagnante et professionnelle

viacapitale

AVENUE

Dates de la session hiver 2015 pour la formation en courtage immobilier disponibles auprès de Maryse Morin au 450 985-2011

Travailler AILLEURS DANS LE MONDE :
et pourquoi pas toi ?



Viens découvrir les possibilités qui s'offrent à toi pour un emploi unique en son genre en assistant à notre conférence présentée dans le cadre de notre **SEMAINE DU TRAVAIL À L'ÉTRANGER.**

«Préparer son escapade à l'étranger»
Conférence par
M. Jean-Richard Boucher
Mardi le 27 janvier, 19H

ENTRÉE GRATUITE
mais inscription obligatoire au : 450 449-9541

CJE Marguerite-d'Youville
La route cachée
de la réussite
à Boucherville

Cette conférence est rendue possible grâce à :
voyages merit
Circuit de l'Entrepreneur

Un projet pilote d'une durée de quatre mois Les séances publiques sont maintenant diffusées sur le Web à Sainte-Julie



Daniel Bastin

La première assemblée publique du conseil municipal de Sainte-Julie, le 13 janvier dernier, avait un petit quelque chose de spécial puisqu'elle a été filmée et diffusée le surlendemain sur le site Internet de la Ville. La mairesse a rappelé qu'il s'agit d'un projet pilote d'une durée de quatre mois afin d'offrir une alternative aux citoyens qui ne peuvent se déplacer à l'hôtel de ville pour assister aux séances.

Mme Roy a souligné également que c'est un autre outil de communication destiné aux citoyens puisqu'un résumé de chaque séance est disponible le lendemain sur le Web, résumé qui est aussi envoyé aux quelque 7 800 abonnés du Mot de la mairesse.

Il est à noter que toute personne présente à la séance et ne souhaitant pas que son intervention au micro soit diffusée sera invitée à le préciser dès le début afin que son échange soit coupé au montage.

En avril prochain, les élus évalueront s'il y a lieu de poursuivre la webdiffusion chaque mois par la suite. Le contrat du projet pilote a été accordé à l'entreprise julievilleoise Iota Design pour un montant total de 3 679,20 \$. Il sera possible d'y accéder par le lien : http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/fr/234/Seances_publicques.

Echange et coup de cœur

La mairesse a invité également la population à faire découvrir Sainte-Julie au reste du Québec. Pour ce faire, les citoyens pourront soumettre avant le 30 janvier une photo ou un court texte au sujet de leur communauté dans le cadre de l'initiative panquébécoise

Ma ville mon coup de cœur. Les articles et les photos sélectionnés seront publiés dans le magazine Géotourisme ainsi que sur le site www.geotourismomag.com.

Un appel a aussi été lancé afin de trouver des familles d'accueil et des étudiants dans le cadre du partenariat entre Sainte-Julie et la municipalité d'Aubagne, en Provence, dans le sud de la France. La Ville est présentement à la recherche de familles d'accueil julievilleises souhaitant héberger un ou deux étudiants aubagnais de plus de 18 ans qui viendront travailler dans les camps de jour cet été, c'est-à-dire du 22 juin au 25 juillet et du 25 juillet au 21 août. Aussi, on recherche des étudiants julievilleois de 18 ans ou plus qui désirent aller travailler avec salaire dans les camps de jour d'Aubagne entre le 4 juillet et le 27 août (dates approximatives). Pour renseignements ou dépôt d'une candidature, vous n'avez qu'à écrire au resshum@ville.sainte-julie.qc.ca.

Règlements et protocole

Lors de l'assemblée publique, le conseil a souligné le 67^e anniversaire du drapeau du Québec, qui est célébré le 21 janvier de chaque année, et a rendu hommage à « un élément d'identification permettant de reconnaître les siens, d'attirer l'attention et d'identifier une juridiction ».

Les élus ont aussi autorisé la mairesse à signer l'avenant au protocole d'entente entre l'Agence métropolitaine de transport, le ministère des Transports du Québec et la Ville concernant le projet d'aménagement d'un stationnement incitatif et d'un terminus d'autobus, de construction de nouvelles bretelles

d'accès de l'autoroute 20 Ouest et de prolongement du boulevard Armand-Frappier et de la rue de Murano dans la zone C-247.

Le conseil a de plus modifié le règlement numéro 1084 fixant les vitesses permises sur le territoire de Sainte-Julie afin de réduire la limite à 40 km/h sur le chemin de la Belle-Rivière, entre le rang du même nom et le chemin de Touraine, de même que sur le rang de la Belle-Rivière, entre le chemin du même nom et de Touraine.

Un règlement a aussi été adopté pour payer le coût des travaux d'aménagement divers au parc Edmour-J.-Harvey, au site de la piste de BMX et au parc Desrochers, de même que le coût de remplacement d'accessoires de jeux dans divers parcs de la Municipalité ainsi que les frais contingents pour un montant de 247 500 \$.

Toujours au chapitre des espaces verts, les élus ont autorisé le paiement des travaux de réfection au parc Jules-Choquet, incluant les honoraires de services professionnels, ainsi que les frais contingents pour un montant de 305 660 \$.

Finalement, lors de cette séance, le conseil a entériné une entente sur le coût des travaux de construction et de réfection de bordures, trottoirs et pavage, de même que le coût des travaux de réfection de pistes cyclables à divers endroits, ainsi que les frais contingents pour un montant de 665 000 \$. De même, il a accepté de payer le coût des travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire, incluant les honoraires de services professionnels, ainsi que les frais contingents pour un montant de 247 500 \$.

Pôle logistique à Contrecoeur : le PQ accueille favorablement l'étude

La députée de Vachon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, d'électrification des transports et de stratégie maritime, Martine Ouellet, le député de Verchères, Stéphane Bergeron, ainsi que le député de Saint-Jean et président du caucus des députés du Parti québécois de la Montérégie, Dave Turcotte, sont heureux de constater que selon l'étude réalisée par Lemay + DAA stratégies et E&B Data, l'implantation d'un pôle logistique à Contrecoeur demeure un choix incontournable pour que le Québec puisse maximiser les retombées liées à l'accroissement projeté du transport de marchandises par voie maritime.

« Dans le contexte de l'accord Canada-Europe, le transport conteneurisé prendra une place de plus en plus importante dans l'économie québécoise. De plus, maximiser le transport

par train et par bateau permet de minimiser notre empreinte carbone. Un pôle logistique à Contrecoeur aura un potentiel de 3,5 millions de conteneurs annuellement, soit plus de 8 fois la capacité du site de Vaudreuil-Soulanges. À la lumière de l'information contenue dans cette étude, nous demandons au gouvernement d'être cohérent et rigoureux, et de faire de Contrecoeur un élément phare du prochain pôle logistique. Le Québec doit se doter d'infrastructures de pointe pour être prêt à répondre à la demande », a souligné Martine Ouellet.

L'étude d'aujourd'hui vient confirmer que le site de Contrecoeur présente des avantages non négligeables. En effet, elle conclut que le projet pourrait créer plus de 24 000 emplois et que les retombées fiscales potentielles compenseraient largement les coûts liés à l'implantation,

puisqu'elles s'établiraient à 249 millions de dollars. La grande industrielle CargoM avait d'ailleurs commandé une étude à KPMG-SECOR, et celle-ci concluait que la qualité des infrastructures portuaires était le premier facteur de compétitivité guidant les entreprises lors du choix d'un pôle logistique pour leur établissement.

« Le site de Contrecoeur présente des caractéristiques que le gouvernement ne peut ignorer : un port accessible 12 mois par année, des terrains en zone industrielle, une acceptabilité sociale régionale bien établie et un partenaire plus que majeur dans ce type de projets, le Port de Montréal, qui prévoit d'ailleurs mener des travaux d'agrandissement majeurs au cours des prochaines années, afin d'être prêt à faire face aux défis qui s'annoncent. Il ne doit pas s'agir d'un enjeu partisan pour le gouvernement; on



parle ici d'une décision importante pour l'ensemble de l'économie québécoise », a ajouté Stéphane Bergeron.

« En novembre 2013, le conseil national du Parti québécois a d'ailleurs adopté à l'unanimité une résolution appuyant l'implantation d'un pôle intermodal moderne à Contrecoeur. Aujourd'hui, cette nouvelle étude démontre que le choix de Contrecoeur est logique et qu'il aura des retombées considérables pour la région et l'ensemble du Québec », a conclu Dave Turcotte.

AVEZ-VOUS INSCRIT OU RÉINSCRIT VOTRE ENFANT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016?



Commission scolaire des Patriotes

Période officielle d'admission et d'inscription :
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou communiquez avec votre école de secteur

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca

Une fête de Noël magique à l'école secondaire du Grand-Coteau

Le 19 décembre dernier avait lieu la fête de Noël à l'école secondaire du Grand-Coteau. Un programme très chargé était au rendez-vous pour les élèves de l'école ainsi que pour les membres du personnel.

En avant-midi, tous les élèves et le personnel étaient invités à l'aréna de Sainte-Julie afin de venir voir une partie de ringuette et de hockey sur glace entre des élèves sélectionnés dans chacune des disciplines et une équipe du personnel.

Plus de 400 personnes, jeunes et adultes, portant du rouge parcouraient avec enthousiasme la piste cyclable pour se rendre à l'aréna. Flûtes, trompettes, pancartes, tout y était! L'ambiance était palpable!

À destination, l'endroit était bondé de tous ces gens qui s'amusaient et encourageaient les joueurs et joueuses.

Les personnes présentes ont même eu droit

à un hymne national chanté par la technicienne en éducation spécialisée. Il était impressionnant d'entendre la foule chanter en chœur dans le respect.

Le père Noël était sur place et animait tout en distribuant des cadeaux aux élèves. Des jeux d'animations, des tirages et d'autres surprises ont été offerts aux spectateurs.

Stéphane Bergeron, député de Verchères, était présent à cette belle fête. Il a apprécié cette fête si bien organisée.

L'objectif principal, créer une grande activité d'appartenance, a été atteint!

En après-midi, les jeunes et les membres du personnel ont profité d'un magnifique spectacle avec l'humoriste « Dominick Léonard » qui a été extraordinaire. Il a fait rire son public du début à la fin.

Une très belle journée qui a bien terminé l'année 2014.



Deux nouvelles bornes de recharge publiques en Montérégie

Le Cégep de Sorel-Tracy se joint au Circuit électrique

Le Circuit électrique est heureux d'annoncer la signature d'une entente de partenariat avec le Cégep de Sorel-Tracy et la mise en service de deux bornes de recharge publiques pour véhicules électriques qui sont situées dans le stationnement du Cégep, à la porte n° 4, au 3 000, boulevard de Tracy.

La directrice générale du Cégep de Sorel-Tracy, Fabienne Desroches, a souligné que : « Par ce geste, le Collège démontre qu'il porte une attention constante au développement durable ainsi qu'un souci d'offrir des services à la population. »

« En accueillant le Cégep de Sorel-Tracy au sein de son réseau, le Circuit électrique poursuit son expansion dans la région, a indiqué, au nom des partenaires fondateurs du Circuit électrique, Pierre-Luc Desgagné, vice-président – Affaires publiques et gouvernementales d'Hydro-Québec. Nous sommes heureux qu'une institution d'enseignement collégial comme le Cégep de Sorel-Tracy montre l'exemple à la nouvelle génération en soutenant l'arrivée de plus en plus grande de véhicules électriques. »

À propos du Circuit électrique

Le Circuit électrique est le plus important réseau de recharge public du Québec. Il demeure une initiative majeure dans le déploiement de l'infrastructure de recharge nécessaire pour soutenir l'arrivée des véhicules électriques rechargeables au Québec.

Les utilisateurs du Circuit électrique bénéficient d'un service d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 exploité et géré par CAA-Québec ainsi que d'un service de repérage de bornes. Le site Web, lecircuitelectrique.com, et l'application mobile du Circuit électrique pour iOS et Android sont mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles bornes sont déployées.



PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Soirée aux flambeaux

Une randonnée aux flambeaux, sur un circuit balisé de 4 kilomètres, d'une durée approximative de 1 h 15.



Date: **24, 31 janvier, 14 et 28 février et 6 mars**

Les randonnées pourront s'effectuer entre **16h00 et 20h30**.

Venez pratiquer, à moins de 10 minutes de Montréal, dans un décor surprenant, la randonnée pédestre sur neige ou la raquette, en soirée. Partez en expédition libre ou guidée et découvrez le parc à la belle étoile.

3 forfaits disponibles :

- 11 \$ - guimauves, café, pizza chocolatée et chocolat chaud - inclus
- 16 \$ - raquettes, guimauves, café, pizza chocolatée et chocolat chaud - inclus
- 21 \$ - raquettes, activité de découverte animée, guimauves, café, pizza chocolatée et chocolat chaud - inclus

Réservation obligatoire-places limitées

CRISE DE L'EAU À BOUCHERVILLE

Les villes voisines à la rescousse

Plusieurs résidents de Longueuil, de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville ont pris le chemin de Sainte-Julie pour se ravitailler en eau potable, à la suite du déversement de diesel à une station de pompage située près de la prise d'eau potable de Longueuil. Plus de 300 000 personnes ont été privées d'eau.

DIANE LAPOINTE
diane.lapointe@tc.tc

Les ventes de bouteilles d'eau ont considérablement augmenté dans les épiceries de Sainte-Julie. Les étagères de bouteilles se sont même retrouvées complètement vides à certains moments, comme ce fut le cas au supermarché Provigo lors du passage du journal, mercredi, vers 17h.

Des livraisons spéciales d'eau ont ainsi été faites à répétitions. «On a senti un petit mouvement de panique. Des gens venaient chercher jusqu'à huit bouteilles d'eau à la fois», indique Michel D'Amour, directeur du IGA de la rue Principale.

«Nous n'avons pas eu de rupture de stock, mais nous avons dû réajuster nos

commandes. Comme les entrepôts des magasins étaient à sec, j'ai dû directement communiquer avec les compagnies d'eau telles Labrador,

Eska, et même des marques que nous ne tenions pas, pour en commander. Nous avons été pris par surprise et je ne croyais pas que les gens de Boucherville se déplaceraient vers Sainte-Julie pour se procurer de l'eau», a révélé Philippe Davignon, directeur du marché Métro Riendeau.

La Ville à la rescousse

La Ville de Sainte-Julie a même offert de l'eau en vrac aux citoyens des villes voisines touchés par la crise. Treize personnes se sont présentées jeudi soir et vendredi aux ateliers municipaux de la rue Murano pour s'approvisionner.

Certains, qui n'avaient pas de contenants, ont dû rebrousser chemin, un peu en colère, a indiqué Yves St-Hilaire, responsable des opérations aux Travaux publics. Le maire de Boucherville, Jean Martel, plus reconnaissant, a pour sa part publiquement remercié la Ville de Sainte-Julie pour son aide de dépannage.

La Ville de Varennes a également offert un coup de main similaire.

L'eau potable de Varennes, Sainte-Julie et Verchères épargnée

N.G. Les citoyens de Varennes, Sainte-Julie et Saint-Amable n'ont pas eu à subir les contrecoups du déversement de diesel survenu le 14 janvier dans le Saint-Laurent et qui a privé d'eau potable près de 300 000 personnes.

La Régie de l'eau potable a indiqué que la prise d'eau de son usine située à Varennes n'était pas affectée par le

déversement.

La Régie a déployé une surveillance spéciale pour détecter la présence potentielle d'hydrocarbure ou de courant huileux en surface de l'eau. Aucun de ces deux éléments n'a été observé.

Par souci de précaution, la Régie a procédé à un traitement spécial au charbon actif contre les volatiles.

La crise en photos



PHOTOS TC MEDIA MARTIN GRENIER, MARTINE VILLETTEW ET FRANÇOIS LARVIÈRE

AVEZ-VOUS **INSCRIT** OU **RÉINSCRIT**

VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2015-2016?



Commission scolaire
des Patriotes

Période officielle d'admission et d'inscription
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou
communiquiez avec votre école de secteur

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca



CHRONIQUE

SOLIDARITÉ TOUR DU MONDE

par Louise et Janouka Paradis

missionstdm.org 

Lesotho, cher pays d'Afrique

Tout petit pays, entouré par l'Afrique du Sud, le Lesotho nous a semblé l'endroit rêvé pour découvrir vraiment l'Afrique avec ses maisons rondes, sa terre rouge, ses nombreux bergers, sa joie de vivre qui se communique par les chants et les danses. Les sœurs du Bon Pasteur nous ont gentiment accueillies chez elles dans un petit village de montagne appelé Sefikeng : il n'a pas encore l'électricité et se sert donc de l'énergie solaire. La plupart se lavent avec l'eau de pluie récupérée. Leur mission ici est extraordinaire. Elles ont ouvert un dispensaire, une école maternelle ainsi qu'un centre pour mères célibataires pouvant accueillir 36 jeunes filles et leur bébé (malheureusement pour nous, puisque ce sont les vacances de Noël, les jeunes filles sont retournées dans leur famille). Dans ce centre, elles leur enseignent à prendre soin de leur enfant, mais aussi à s'occuper d'une maison, à coudre, à élever des animaux, à poursuivre leur éducation et surtout, à se sentir bien, puisque plusieurs ont été chassées de leur famille. Les jeunes filles restent là pendant deux ans et à la fin, elles reçoivent un certificat.

Au dispensaire, les gens affluent jour après jour. Le 1^{er} janvier, une jeune femme de 20 ans a donné naissance à deux jolies petites jumelles d'à peine 3 lb. Comme il fallait les conduire à l'hôpital, puisque la maman était malade et que l'infirmière devait s'occuper d'elle, c'est nous qui avons pris soin des bébés pendant tout le trajet. C'était génial de tenir ces si petits êtres!

Comme nous sommes arrivées au Lesotho pendant les vacances, ce ne fut

pas simple de se trouver quelque chose à faire. On ne pouvait pas vraiment aider à la clinique faute de formation et de langue. Nous avons donc décidé de chercher un orphelinat aux alentours. C'est à Sekamaneng, petit village près de Maseru,



que nous avons trouvé le "Centre for poor and less privileged", tenu par les sœurs de la Charité d'Ottawa. Comme nous étions fières de nous rendre là-bas le premier jour en pensant que nous allions prendre soin des bébés et des petits enfants! Quelle surprise pour nous, à notre arrivée, de découvrir que c'étaient surtout des jeunes de 10 à 18 ans! Oups, nos jeux n'étaient plus du tout adaptés! La surprise passée, nous avons commencé par faire connaissance. Les sœurs nous ont expliqué qu'en 1995, il y a eu un gros accident dans les mines et qu'une cinquantaine de personnes du Lesotho étaient décédées, laissant dans le deuil de nombreux orphe-



qu'ils voulaient pour Noël, ils nous ont répondu: " Du PFK ". Ce fut donc notre dîner. On a vraiment passé une super belle journée! Nos cadeaux (désodorisants, vernis, ballons, billes, crèmes, gloss, cahiers, etc.) ont fait des heureux : ils sont tellement pauvres qu'un rien leur fait plaisir.

Chaque matin, nous nous rendons au Centre et nous jouons au volley-ball tout en leur enseignant les bases. À travers les jeux, chacun d'eux se révèle peu à peu. Pour ces enfants, la vie n'a pas été tendre! Quand tu n'as plus rien, ni papa, ni maman, ni personne pour qui tu comptes, c'est difficile de te sentir bien. Les sœurs font un travail extraordinaire, mais le manque d'argent et de ressources se fait tout de même sentir; les jeunes sont profondément reconnaissants envers elles, car elles leur fournissent, à tous, l'opportunité de s'éduquer et d'apprendre à travailler. Elles ont bâti une petite ferme où cochons, vaches et poulets leur permettent de se nourrir et d'avoir un revenu. Dans quelques jours, nous les quitterons et c'est le coeur gros que nous leur dirons au revoir : ils sont devenus pour nous, des amis, des frères et même des fils. C'est certain qu'à notre retour au Canada, nous continuerons à les aider en leur faisant parvenir toutes sortes de choses.

AVEZ-VOUS **INSCRIT** OU
RÉINSCRIT
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2015-2016?

Période officielle d'admission et d'inscription :
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou
communiquiez avec votre école de secteur



Commission scolaire
des Patriotes

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca

Club Informatique Mont-Bruno

Le CIMBCC regroupe des personnes intéressées à partager leurs connaissances et à s'entraider en informatique. Il accueille autant des débutants que des connaisseurs. Venez nous rencontrer au chalet Marie-Victorin situé au 1150, rue Marie-Victorin, le mercredi soir et le vendredi après-midi.

Nous acceptons les inscriptions en tout temps. Au programme - Mercredi **28 janvier** (19 h 30) : Pourquoi payer pour un antivirus quand on peut obtenir gratuitement Avast qui est un des meilleurs antivirus sur le marché - nous verrons comment télécharger, installer et utiliser Avast. Nettoyage de l'ordinateur avec le logiciel gratuit Jetclean

pour accélérer l'ordinateur et corriger certains mauvais fonctionnements. Arrêt de l'ordinateur - nous verrons les différentes façons d'arrêter un ordinateur en situation normale et lorsque l'ordinateur ne fonctionne pas bien (par exemple, lorsqu'il est gelé ou ne répond plus aux commandes). Vendredi **30 janvier** (13 h 30) : Capture

d'écrans avec divers outils : Microsoft Windows, Snagit et Camtasia Studio 8. Google Flight Search : outil pratique pour trouver des vols vers toutes destinations à partir de Montréal. Pour information : Raymond Lemay, 450 482-3993, cimbcc@cimbcc.org. Notre site : www.cimbcc.org.

AVIS PUBLIC**AVIS PUBLIC**
Dépôt du rôle de perception 2015

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, trésorier de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, que le rôle de perception des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999, pour l'année 2015, est déposé à mon bureau situé au 206, rue Principale à Saint-Basile-le-Grand, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de bureau, du lundi au vendredi inclusivement et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai prévu par la Loi.

Donné à Saint-Basile-le-Grand,
ce 20 janvier 2015.

Le trésorier,
Normand Lalande, OMA

**Avis de publication d'un règlement d'emprunt**

1. Lors de sa séance tenue le 28 août 2014, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le Règlement CA-2014-215 ordonnant l'acquisition d'équipements d'enregistrement de débordements et pourvoyant au paiement d'honoraires professionnels pour l'élaboration d'un plan de gestion des débordements d'eaux usées et décrétant, à cette fin, un emprunt.
2. Ce règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement suite à la procédure d'enregistrement de ces personnes tenue du 22 au 26 septembre 2014, et a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 8 janvier 2015, tel que modifié par la résolution CA-141211-1.30.
3. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.
4. Une copie de ce règlement peut être consultée sur longueuil.ca et à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 14 janvier 2015.
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière



Commission scolaire
des Patriotes

AVIS PUBLIC**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**
RAPPORT ANNUEL 2013-2014

Madame Hélène Roberge, présidente, présentera le bilan des activités de l'année 2013-2014, lors de la séance du Conseil des commissaires du mardi 3 février 2015, à 19 h 30, à la salle des 92 Résolutions, située au 1216, rue Lionel-H. Grisé, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 14 janvier 2015.

Catherine Houpert,
Secrétaire générale

1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R3 ☎ 450 441-2919 ☎ 450 441-0838
www.csp.qc.ca

**Appel d'offres**
APP-SP-15-04

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour :

PAVAGE, RECOUVREMENT ET RAPIÉÇAGE POUR L'ANNÉE 2015

L'ouverture des soumissions aura lieu le **jeudi 12 février 2015 à 11 heures**, à l'hôtel de ville située au 1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3T8.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **mardi 27 janvier 2015**, uniquement via le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement. Pour tout renseignement concernant le SÉAO, veuillez communiquer avec son service à la clientèle par Internet au www.seao.ca ou par téléphone au 1-866-669-SEAO (1-866-669-7326).

Chaque soumission doit être déposée en format papier au bureau du greffe à l'hôtel de ville de Saint-Bruno-de-Montarville durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 avant le **jeudi 12 février 2015 à 11 heures** (horodaté par la réception de l'hôtel de ville).

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée :

D'une **garantie de soumission** d'un montant égal à 10% de la valeur totale de la soumission toutes taxes incluses, qui doit être sous l'une ou l'autre des deux formes suivantes :

- chèque visé, payable à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville tiré d'une institution bancaire ou d'une caisse populaire faisant affaire au Québec;
- cautionnement de soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

D'un **cautionnement d'exécution**.

- Si la garantie de soumission est sous forme de chèque visé, la garantie sera conservée jusqu'à la fin du contrat en guise de cautionnement d'exécution. L'adjudicataire pourra en tout temps en cours de contrat remplacer le chèque par un cautionnement d'exécution.
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement de soumission, le soumissionnaire devra fournir une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution des travaux et un cautionnement des obligations du soumissionnaire pour gages, matériaux et services équivalant chacun à cinquante pour cent (50 %) du montant total de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours. Ces documents devront être des originaux certifiés.

Les documents d'appel d'offres incluent les annexes prévues à la Politique de gestion contractuelle de la municipalité, laquelle peut être consultée sur le site Internet de la Ville au www.stbruno.ca. Les annexes pertinentes doivent être retournées dûment remplies avec la soumission.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

La Ville se réserve la possibilité de refuser toute soumission d'un soumissionnaire qui, au cours des deux (2) années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Ville.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec madame Nancy Bolduc au 450 645-2900, poste 2816.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 21 janvier 2015.

Nancy Bolduc
Chef de division approvisionnements

**Appel d'offres**
APP-SP-15-05

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demande des soumissions pour :

FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2015

L'ouverture des soumissions aura lieu le **jeudi 12 février 2015 à 11 heures**, à l'hôtel de ville située au 1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3T8.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **mardi 27 janvier 2015**, uniquement via le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement. Pour tout renseignement concernant le SÉAO, veuillez communiquer avec son service à la clientèle par Internet au www.seao.ca ou par téléphone au 1-866-669-SEAO (1-866-669-7326).

Chaque soumission doit être déposée en format papier au bureau du greffe à l'hôtel de ville de Saint-Bruno-de-Montarville durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, avant le **jeudi 12 février 2015 à 11 heures** (horodaté par la réception de l'hôtel de ville).

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée :

D'une **garantie de soumission** d'un montant égal à 10% de la valeur totale de la soumission, toutes taxes incluses, qui doit être sous l'une ou l'autre des deux formes suivantes :

- chèque visé, payable à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville tiré d'une institution bancaire ou d'une caisse populaire faisant affaire au Québec;
- cautionnement de soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

D'un **cautionnement d'exécution**.

- Si la garantie de soumission est sous forme de chèque visé, la garantie sera conservée jusqu'à la fin du contrat en guise de cautionnement d'exécution. L'adjudicataire pourra en tout temps en cours de contrat remplacer le chèque par un cautionnement d'exécution.
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement de soumission, le soumissionnaire devra fournir une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution des travaux et un cautionnement des obligations du soumissionnaire pour gages, matériaux et services équivalant chacun à cinquante pour cent (50 %) du montant total de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours. Ces documents devront être des originaux certifiés.

Les documents d'appel d'offres incluent les annexes prévues à la Politique de gestion contractuelle de la municipalité, laquelle peut être consultée sur le site Internet de la Ville au www.stbruno.ca. Les annexes pertinentes doivent être retournées dûment remplies avec la soumission.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

La Ville se réserve la possibilité de refuser toute soumission d'un soumissionnaire qui, au cours des deux (2) années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Ville.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec madame Nancy Bolduc au 450 645-2900, poste 2816.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 21 janvier 2015.

Nancy Bolduc
Chef de division approvisionnements



LA VALLÉE DES SPECTACLES

JEAN-FRANÇOIS LESSARD

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE, PRÉSIDENT DE LA COOP CULTURELLE DU VIEUX-BELCIEL

Pour une raison X ou Y

On se plaît souvent à décrire l'homme comme un animal social dont les comportements s'expliquent par son vécu, ses influences, son éducation... Mais on s'aventure beaucoup moins souvent à les expliquer par la biologie. Par peur des dérives? Par crainte des raccourcis risqués? Peut-être...

Ce n'est pourtant pas ce qui effraie l'humoriste, biologiste et professeur Boucar Diouf. Désirant répondre aux questions de son fils Anthony sur ses origines en particulier et celle des humains en général, il se lance dans une démonstration dépassant bien souvent les interrogations d'un enfant, s'attardant, «pour une raison X ou Y» (c'est le titre de son spectacle), aux mécanismes de la reproduction humaine et à leurs impacts sur nos comportements.

Par exemple, parlant du mauvais traitement historique de la femme par l'homme, il démolit complètement l'origine sol-disant religieuse ou sociale du

patriarcat en l'expliquant par le doute qu'a l'homme sur sa paternité. En effet, parce qu'il ne peut identifier avec certitude le moment de la fécondité de sa femme et donc, le moment où elle devient enceinte, l'homme aurait historiquement cherché à la cacher aux autres hommes, à l'enfermer, à la soumettre, ceci afin de s'assurer de la paternité des rejetons dont elle accouche.

Pédagogue, armé de sa bonne humeur, de son sourire communicatif, de son bagage de connaissances scientifiques et surtout, d'une sincérité désarmante, Boucar démontre aisément l'origine biologique de nos travers, gros et petits. Et ce faisant, il nous aide à expliquer l'inexplicable, à raisonner la déraison et à rigoler de tout ce avec quoi on s'arrache trop souvent les cheveux.

Un moment précieux dont tout le monde sortira vivant... Peut-être un peu plus qu'avant!



Cette semaine dans la vallée

Boucar Diouf, jeudi 22 et vendredi 23 janvier,

Centre culturel de Belœil

Pierre Lapointe, samedi 24 janvier,

Centre culturel de Belœil

Édith Butler, dimanche 25 janvier (PM),

Centre culturel de Belœil

Unhuman, Killitorous et Simon Girard, dimanche 25 janvier,

Cabaret du Vieux-Belœil

AVEZ-VOUS **INSCRIT** OU **RÉINSCRIT**
VOTRE ENFANT
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2015-2016?



Commission scolaire
des Patriotes

Période officielle d'admission et d'inscription
DU 2 AU 13 FÉVRIER 2015

Consultez www.csp.qc.ca/inscription ou
communiquiez avec votre école de secteur

450 441-2919 poste 3804 : www.csp.qc.ca